

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PROCÈS-VERBAL** de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 30 août 2004 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 27 septembre 2004.

Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 30 août 2004 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BROCHU, Denis Professeur - Département des sciences administratives	X	
CHARRON, Pierre Professeur - Département des sciences comptables	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
GIROUX, Jean-Pierre Représentant des diplômés		X
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	
LATULIPPE, Mélanie Étudiante - Baccalauréat en Sciences infirmières	X	
OUÉDRAOGO, Ismaël Étudiant - Baccalauréat en génie informatique		X
OUELLETTE, Ginette Représentante des collègues		X
PARENT, Michel Membre socio-économique	X	
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
WHYTE, Francis R.	X	

Recteur

**INVITÉ :**

BOUDREAU, Claude X  
Directeur- Communications et recrutement

**OBSERVATEUR RÉGULIER :**

BEAUDOIN, Michèle X  
Adjointe à la gestion modulaire  
Décanat des études

**SECRÉTAIRE :**

BONDU, Micheline X  
Secrétaire général

Le président du Conseil d'administration, monsieur Serge Labine, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 30.

---

## **1.- Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Denis Brochu, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-septième réunion :

2.1 Adoption

2.2 Affaires en découlant

3.- Dossiers prioritaires et mandats en cours :

3.1 Construction du CRTL :

a) Dépôt du rapport du Comité de sélection pour les Professionnels

b) Lettre de M<sup>e</sup> P. McMartin à l'UQO et réponse de M<sup>e</sup> Y. Letellier

Présence de Me Yves Letellier (huis clos)

c) Dépôt du concept (esquisse) de la bâtisse du CRTL

3.2 Mesures temporaires pour assurer des conditions adéquates d'accueil et d'études aux étudiants et aux étudiantes qui ne s'expriment pas en français

4.- Affaires académiques :

4.1 Engagement d'un professeur suppléant à l'École multidisciplinaire de l'image (EMI)

5.- Affaires administratives et financières :

5.1 Renouvellement de la Convention concernant la reproduction d'oeuvres littéraires dans les établissements d'ordre universitaire (2004-2007)

5.2 Recommandation à l'Assemblée des gouverneurs du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec

5.3 Recommandation à l'Assemblée des gouverneurs du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite de l'Université du Québec

6.- Période d'information et questions

7.- Dépôt de documents :

7.1 Curriculum vitae abrégés du professeur Robert Dupré et de la chargée de cours Pierrette Gaudreau

7.2 Autorisation du MEQ pour fins de financement quant à l'extension du programme de Doctorat en relations industrielles de l'Université Laval à l'Université du Québec en Outaouais

8.- Prochaine assemblée

9.- Levée de l'assemblée

## **2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-septième réunion:**

### **2.1 Adoption**

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Denis Dubé, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-dix-septième réunion sous réserve des corrections apportées en séance.

Quant au procès-verbal de la deux cent soixante dix-huitième réunion spéciale tenue le 12 juillet 2004 déposé en séance, les membres du Conseil d'administration souhaitent en faire lecture et demandent que ledit verbal soit déposé à la prochaine réunion pour adoption.

### **2.2 Affaires en découlant**

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Conseil d'administration qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-dix-septième réunion, les suites régulières ont été données.

#### Sous-financement UQO

Le Comité réseau formé par l'Assemblée des gouverneurs en juin 2004, dont l'un des objectifs est d'appuyer l'UQO dans ses tractations politiques concernant la reconnaissance par le MEQ de son sous-financement chronique et historique, se rencontrera d'ici une semaine.

Quant au Comité régional d'intervention politique, il a tenu sa première rencontre le mardi 24 août dernier. Cette réunion a consisté en une assimilation du dossier de financement de l'Université pour ainsi préparer nos deux membres à siéger au Comité réseau, lequel se rencontrera à l'UQO le 2 septembre prochain.

## **3.- Dossiers prioritaires et mandats en cours :**

### **3.1 Construction du CRTL**

**a) Dépôt du rapport du Comité de sélection pour les Professionnels**

Les membres du Conseil d'administration sont saisis du rapport écrit du Comité de sélection pour l'engagement des firmes de Professionnels (Architecte et Ingénieurs) pour la construction du CRTL.

À l'unanimité, sur proposition de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, les membres du Conseil d'administration confirment les décisions prises lors de leur réunion spéciale du 12 juillet 2004 en ce qui à trait aux trois firmes de Professionnels alors retenues.

**b) Lettre de M<sup>e</sup> P. McMartin à l'UQO (6 août 2004) et réponse de M<sup>e</sup> Y.Letellier (26 août 2004)**

Sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyée par monsieur Denis Dubé, le huis clos est décrété.

Me Yves Letellier est présent et saisi les membres du Conseil d'administration de ses conseils juridiques concernant un litige opposant l'UQO à l'architecte Marcel Landry.

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance des échanges de correspondance entre les procureurs des parties en cause.

Le huis clos est levé sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyé par monsieur Denis Dubé.

**c) Dépôt du concept (esquisse) de la bâtisse du CRTL**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources dépose en séance le concept préparé par la firme Menkès, Shooner Architectes, pour la bâtisse du CRTL.

Les membres du Conseil d'administration posent des questions d'intérêt et d'éclaircissement et se disent agréablement surpris par ledit concept. Le stationnement étagé ne semble pas faire l'unanimité et la vice-rectrice à l'administration et aux ressources mentionne que le projet la préoccupe également.

Cette dernière rappelle que la sortie du stationnement actuel devra être déplacée ailleurs pour la durée de la construction qui devrait débiter au printemps 2005.

De plus, la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ajoute que l'embauche du responsable de l'UQO pour la gestion du projet de construction du CRTL, dont le salaire sera défrayé à même l'enveloppe de subventions, se fera sous peu.

### **3.2 Mesures temporaires pour assurer des conditions adéquates d'accueil et d'études aux étudiants et aux étudiantes qui ne s'expriment pas en français**

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration que 130 nouveaux étudiants sont inscrits aux programmes (version anglaise) en gestion de projet et qu'il faut bien les accueillir.

À cet égard, une équipe, dirigée par madame Maria-Victoria Palacio, a été mise en place. Sa fonction essentielle était de préparer une trousse d'information (papier et électronique) et d'organiser une journée d'orientation pour les étudiants en question.

Ce dernier ajoute que plusieurs mesures sont envisagées afin de diminuer de façon significative la demande de services de la part de ces étudiants auprès de tous les secteurs de l'Université au cours de la présente année 2004-2005.

Le recteur ajoute qu'il a adressé une lettre à tous les étudiants aux cohortes anglophones les informant qu'il est important qu'ils sachent que l'UQO, en tant qu'établissement francophone, offre l'ensemble de ses services à la communauté étudiante en français et que l'ensemble des documents institutionnels sont en français.

De plus, en février 2004, la direction s'est engagée à proposer un cadre institutionnel sur la formation en langues autres que le français. Le recteur rappelle que de nombreux enjeux, dont le développement et l'internationalisation devront être pris en considération lors de l'élaboration de ce cadre institutionnel.

## **4.- Affaires académiques :**

### **4.1 Engagement d'un professeur suppléant à l'École multidisciplinaire de l'image (EMI)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur suppléant dans le domaine de la bande dessinée, l'École multidisciplinaire de l'image a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée professorale de l'École multidisciplinaire de l'image recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Mario Beulac, à titre de professeur suppléant dans le domaine de la bande dessinée.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution



279-CA-4037 concernant l'embauche d'un professeur suppléant à l'École multidisciplinaire de l'image, laquelle est jointe en appendice.

## 5.- Affaires administratives et financières :

### 5.1 Renouvellement de la Convention concernant la reproduction d'oeuvres littéraires dans les établissements d'ordre universitaire (2004-2007)

Le secrétaire général informe les membres du Conseil d'administration que la Convention entre les établissements d'enseignement de niveau universitaire (représentés par la CRÉPUQ) et la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (COPIBEC) est échue depuis le 31 mai 2004.

Ladite Convention a été renégociée sous l'égide du Comité des secrétaires généraux de la CRÉPUQ, et a été ratifiée par le Conseil d'administration de la CRÉPUQ le 3 juin 2004.

Les deux parties se sont entendues pour que la Convention débute le 1<sup>er</sup> juin 2004 et s'applique jusqu'au 31 mai 2007.

Jusqu'en 2006-2007, les universités s'engagent à verser à COPIBEC, en plus de la somme de 147 000 \$ versée annuellement par le ministère de l'Éducation, les sommes suivantes :

- S Pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 31 mai 2005 : le produit résultant de la multiplication de quinze dollars (15,00 \$) par le EEETP de l'année 2004;
- S Pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2005 au 31 mai 2006 : le produit résultant de la multiplication de seize dollars cinquante cents (16,50 \$) par le EEETP de l'année 2005;
- S Pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2006 au 31 mai 2007 : le produit résultant de la multiplication de dix-sept dollars cinquante cents (17,50 \$) par le EEETP de l'année 2006;

Le coût des autorisations particulières sera de 7 ¢ pour les deux premières années de la Convention pour les pages qui excèdent les limites de reprographie jusqu'à concurrence de 20 % d'une oeuvre reproduite. Puis, le tarif passera à 8 ¢ pour l'année suivante. Le coût était de 6 ¢/page en 2003-2004.

Au début des négociations, COPIBEC demandait, une forte hausse, soit 24 \$/30 \$/ 40 \$ par EEETP. Il va s'en dire que les résultats de la négociation ont été tout autre.

Dans les faits, ledit montant est absorbé entièrement dans les coûts de photocopie payés par les étudiants. Présentement, les étudiants paient 32 ¢ le crédit lors de

leur inscription à un cours et nous sommes à faire les calculs pour l'année 2004-2005 lesquels, nous croyons, seront approximativement de 50 ¢ le crédit.

La Coopérative de l'UQO a été agréée par le Comité exécutif du 30 septembre 1997 (154-CX-697), à titre de Centre de photocopie agréé en vertu de ladite Convention.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par monsieur Francis R. Whyte, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 279-CA 4038 concernant l'adhésion de l'Université du Québec en Outaouais à la Convention concernant la reproduction d'oeuvres littéraires dans les établissements d'enseignement d'ordre universitaire COPIBEC 2004-2007, laquelle est jointe en appendice.

### **5.2 Recommandation à l'Assemblée des gouverneurs du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec**

Le secrétaire général informe les membres que, considérant le départ à la retraite de monsieur Roger Turcotte, directeur du Service des finances de l'UQO, le Conseil d'administration est invité à recommander à l'Assemblée des gouverneurs monsieur Paul Préseault, directeur du Service des finances de l'UQO, pour terminer le mandat de monsieur Turcotte, soit jusqu'au 16 décembre 2006.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 279-CA-4039 concernant la recommandation à l'Assemblée des gouverneurs du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec, laquelle est jointe en appendice.

### **5.3 Recommandation à l'Assemblée des gouverneurs du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite de l'Université du Québec**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources, souhaite que monsieur Paul Préseault, nouveau directeur du Service des finances de l'UQO, lequel entrera en fonction le 7 septembre 2004, la remplace à titre de membre désigné par la Corporation (UQO) au Comité de retraite de l'Université du Québec.

Les membres du Conseil d'administration sont invités à recommander à l'Assemblée des gouverneurs la nomination de monsieur Paul Préseault pour terminer le mandat de madame

Hélène Grand-Maître au Comité de retraite de l'UQ, soit jusqu'au 13 juin 2005.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 279-CA-4040 concernant la recommandation à l'Assemblée des gouverneurs du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite de l'Université du Québec, laquelle est jointe en appendice.

## **6.- Période d'information et questions**

### Statistiques - clientèles étudiantes

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration qu'au 27 août 2004, par rapport à la même date l'an passé, nous accusons un léger retard dans les inscriptions. Ceci est dû, sans contredit, au phénomène d'inscriptions tardives lequel s'accroît d'année en année.

Ce dernier mentionne qu'il déposera au Conseil d'administration de septembre des données plus détaillées des admissions et des inscriptions au trimestre de l'automne 2004.

À une question d'un membre, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que 230 étudiants étrangers (6 % de notre clientèle ou 10 % de nos étudiants à temps complet) incluant les étudiants français qui défraient les frais de scolarité québécois (subventionnés à 100 %) sont inscrits à l'UQO.

### Doctorat en Relations industrielles

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche souligne que les membres du Conseil d'administration peuvent prendre connaissance, en dépôt de documents, de la correspondance du MEQ, datée du 17 août 2004, autorisant l'extension à l'UQO du doctorat en relations industrielles de l'Université Laval.

Ce dernier trouve intéressante l'affirmation du ministre de l'Éducation dans le contexte d'une autorisation de financement ministériel et il cite le paragraphe en question : « Enfin, je suis heureux de constater que l'offre de ce programme par l'Université du Québec en Outaouais ne pourra affecter que positivement ses perspectives d'équilibre budgétaire ».

## **7.- Dépôt de documents :**

Les documents suivants sont déposés :

- 7.1 Curriculum vitae abrégés du professeur Robert Dupré et de la chargée de cours Pierrette Gaudreau
- 7.2 Autorisation du MEQ pour fins de financement quant à l'extension du programme de Doctorat en relations industrielles de l'Université Laval à l'Université du Québec en Outaouais

**8.- Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 27 septembre 2004 à 16 h 30.

**9.- Levée de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Mélanie Latulippe, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18 h 25.

*Original signé par :*

---

Le président, Serge Labine  
Le secrétaire, Micheline Bondu